

Réponse et plan d'action de la direction (RPAD) :
Évaluation de l'éducation des femmes et des filles dans les États fragiles et touchés par des conflits,
2018-2019 à 2022-2023

Recommandations pour les programmes

Les projets de l'Initiative de Charlevoix étant terminés, les recommandations suivantes visent à appliquer les constats et les leçons apprises aux projets éducatifs en cours dans les états fragiles et touchés par les conflits (EFTC).

Recommandation 1 :
Veiller à ce que les chefs de projet d'AMC et les partenaires de mise en œuvre qui travaillent sur la programmation de l'éducation dans les EFTC soient bien renseignés sur : ▪ Conceptions sensibles aux risques de conflit; ▪ Considérations liées au triple nexus; ▪ Pratiques de réduction des risques de catastrophe dans les régions touchées par les changements climatiques; ▪ Analyses comparatives entre les sexes plus.
Réponse de la direction et engagements
La Direction de l'éducation et de l'élimination de la violence (YEE) est d'accord avec cette recommandation. Les orientations suivantes ont été élaborées et seront maintenues à jour pour s'assurer que les chefs de projet d'AMC et les partenaires de mise en œuvre connaissent les meilleures pratiques et sont mieux à même de les intégrer dans la programmation : • Note d'orientation globale d'AMC : Principes fondamentaux de la programmation de l'éducation en situation d'urgence pour les enfants et les jeunes déplacés. • Fiche-conseil sur l'approche d'AMC en matière d'éducation dans le cadre du nexus humanitaire, paix et développement • Fiche-conseil d'AMC sur la viabilité environnementale et l'action climatique pour l'éducation en situations d'urgence • Fiche-conseil d'AMC sur l'approche féministe du Canada en matière d'éducation dans les situations d'urgence • Fiche-conseil d'AMC sur l'éducation inclusive dans les situations d'urgence • Fiche-conseil d'AMC sur l'élaboration et la mesure des résultats en matière de bien-être pour l'éducation en situations d'urgence • Fiche-conseil d'AMC sur l'éducation, la technologie et l'éducation en situation de crise

Actions	Livrables / Résultats escomptés	Centre(s) de responsabilité (Direction générale / Direction)	Date cible
1.1 La Direction de l'éducation et de l'élimination de la violence (YEE) encouragera les responsables de projets éducatifs d'AMC à suivre les cours virtuels de l'Institut canadien du service extérieur (ICSE) suivants : « Travailler dans des contextes fragiles et touchés par un conflit : une introduction », et « Éducation et aide internationale ».	1.1 Meilleure compréhension de l'importance de l'éducation à l'intersection des efforts humanitaires, du renforcement de la paix et du développement par les chefs de projet d'AMC.	1.1 YEE	1.1 Décembre 2025
1.2 La Direction de l'éducation et de l'élimination de la violence (YEE) organisera un atelier d'apprentissage tirant parti des ressources existantes à AMC pour la communauté de pratique en matière d'éducation au développement d'AMC. Ce réseau interne de plus de 150 employés d'AMC, qui comprend les chefs d'équipe de projet (CEP) en matière d'éducation, sera guidé pour l'évaluation des propositions et des projets des partenaires de mise en œuvre en mettant l'accent sur la conception sensible au conflit, les considérations du triple nexus, les pratiques de réduction des risques de catastrophe dans les régions touchées par le changement climatique et l'analyse comparative entre les genres.	1.2 Les directives d'AMC sur la conception sensible au conflit, les considérations relatives au triple nexus, les pratiques de réduction des risques de catastrophe dans les régions touchées par le changement climatique et l'analyse comparative entre les sexes plus sont intégrées de manière efficace dans les projets actuels et futurs, favorisant ainsi l'amélioration et l'apprentissage continu.	1.2 YEE	1.2 Mars 2025

Recommandation 2 :
Examiner et établir des indicateurs de rendement normalisés pour les programmes d’éducation en cours et futurs (y compris dans les EFTC) sur lesquels tous les partenaires doivent rendre compte afin de faciliter le calcul et le rapportage de l’impact total des programmes.
Réponse de la direction et engagements
La Direction de l'éducation et de l'élimination de la violence (YEE) est d'accord avec cette recommandation et examinera et adaptera des indicateurs de performance standard existants pour le futur programme d’éducation (y compris dans les EFTC), conformément aux exercices de rendement ministériel.

Actions	Livrables / Résultats escomptés	Centre(s) de responsabilité (Direction générale / Direction)	Date cible
2.1 AMC examinera et adaptera les indicateurs de performance standard existants, y compris ceux établis par des organisations clés telles que l'UNESCO, pour les futurs programmes d'éducation (y compris dans les EFTC), en harmonisation avec les exercices de rapportage des domaines d'action ministériels afin de faciliter le calcul et le rapportage des résultats des programmes.	2.1 Le rendement des champs d'action en matière d'éducation de la Politique d'aide internationale féministe facilitera le calcul et le rapportage de l'impact total de la programmation.	2.1 YEE avec le soutien du rendement ministériel (RVE, YPB) et des spécialistes de la GAR (YOS).	2.1 Septembre 2025

Recommandations ministérielles

L’Initiative de Charlevoix est le résultat d’une déclaration du G7 qui exigeait qu’AMC élabore et mette en œuvre rapidement un programme d’envergure mondiale adapté à l’ensemble des secteurs d’activité du Ministère. Étant donné qu’il y a de nombreuses leçons à tirer de cette expérience, ainsi que des lancements précédents d’initiatives réactives, il est recommandé que ces leçons apprises collectivement soient appliquées à l’élaboration, en amont, d’un plan visant à faire en sorte que les facteurs de réussite sont systématiquement intégrés dans les lancements futurs de programmes.

Recommandation 3 :
Coordonner la mise à jour du processus de programmation autorisé (PPA)¹ afin de tenir compte des conseils formulés par les équipes de politique interne pertinentes au sujet du lancement de programmes destinés aux EFTC et qui intègrent des : ▪ Conceptions sensibles aux risques de conflit; ▪ Considérations liées au triple nexus; ▪ Pratiques de réduction des risques de catastrophe dans les régions touchées par les changements climatiques; Ce processus doit être axé sur la simplicité et la rapidité, en fournissant des outils et un soutien qui reflètent les besoins des utilisateurs, y compris les partenaires de mise en œuvre.
Réponse de la direction et engagements
Les centres de responsabilité concernés acceptent la recommandation. La consultation permanente et régulière, la coordination et la collaboration avec de nombreuses équipes politiques internes et des responsables de processus opérationnels dans l'ensemble de la filière de l'aide internationale en vue d'élaborer des lignes directrices, des conseils et des outils sur les processus de financement, les systèmes et les approches de programmation sont des activités régulières au sein du Ministère. La réponse et l’engagement de la direction, ainsi que les actions et les livrables énumérés ci-dessous, garantiront que les informations nécessaires sont partagées avec l'équipe PPA afin que la documentation d'orientation soit mise à jour pour inclure des conseils dans les outils, les lignes directrices et les meilleures pratiques à prendre en compte par les utilisateurs lors de l'élaboration de la programmation dans le contexte des EFTC. Les centres de responsabilité qui lancent la programmation dans le contexte des EFTC seront réactifs à leur intégration et au respect des orientations pertinentes.

¹ Processus d'AMC pour élaborer, concevoir, approuver et mettre en œuvre les initiatives d'aide internationale.

Actions	Livrables / Résultats escomptés	Centre(s) de responsabilité (Direction générale / Direction)	Date cible
3.1 Les représentants des équipes politiques internes pertinentes mettent à jour et/ou élaborent des orientations pour la programmation dans le contexte des EFTC.	3.1 Les orientations et les informations émanant des Directions générales/ Directions pertinentes sont communiquées à la YOD pour être intégrées dans Modus. a. Si les orientations et les informations n'existent pas, les Directions générales/Directions concernées (équipes politiques internes principales) élaboreront les orientations et les informations nécessaires.	3.1 YLD (YLP) YRD (YRG, YRA, YRC, YRP) YHD (YHI, YHO) ICD (ICP)	3.1 Mars 2025
3.2 Fournir des ressources et des lignes directrices au personnel chargé de la programmation dans le contexte des EFTC dans le cadre du PPA.	3.2 Les ressources sont publiées sur Modus et SharePoint.	3.2 YOD (YOS)	3.2 Mai 2025

Recommandation 4 :
En prévision du lancement de nouvelles initiatives, examinez et proposez des options pour garantir l'intégration de mécanismes de responsabilité solides pour la mesure du rendement afin de soutenir le rapportage des résultats au niveau de l'initiative tout au long de son cycle de vie.
Réponse de la direction et engagements
La Direction de l'aide internationale (YOD) est d'accord avec la recommandation. YOD travaille actuellement avec les parties prenantes de l'aide internationale pour améliorer le rapportage des résultats au public et mieux équiper le suivi et la prise de décision au niveau des politiques avec des informations sur les résultats au niveau des politiques. Dans le cadre de ce travail, YOD a identifié la nécessité d'investir dans les capacités et les ressources, y compris dans les ressources des spécialistes sectoriels et thématiques et des conseillers en gestion du rendement. YOD abordera la recommandation 4 ci-dessus en renforçant les orientations sur la gestion axée sur les résultats au niveau des programmes et des portefeuilles, y compris sur les mécanismes de responsabilité pour soutenir la mesure du rendement et les rapports sur les résultats. Ces orientations seront applicables aux programmes et aux portefeuilles, ainsi qu'à toute initiative thématique limitée dans le temps à l'avenir, et prendront des exemples de meilleures pratiques du Ministère dans le cadre d'initiatives similaires. L'élaboration de ces orientations se fera en consultation avec SRD et ses efforts pour cartographier les capacités et les ressources en matière de gestion du rendement au sein du Ministère ; l'Initiative de transformation des subventions et des contributions (ITSC) qui vise à améliorer les systèmes et les processus de mesure du rendement par le biais du groupe de travail sur les résultats qui est un effort de collaboration avec RRD et SRD ; et RRD, dans le contexte de son travail d'analyse des tendances de l'évaluation en cours sur les leçons apprises horizontales liées à la mesure du rendement, du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage.

Actions	Livrables / Résultats escomptés	Centre(s) de responsabilité (Direction générale / Direction)	Date cible
4.1 Réaliser un examen des orientations existantes en matière de gestion sur les résultats au niveau des programmes et des portefeuilles et identifier les domaines dans lesquels elles peuvent être améliorées afin de mieux soutenir les mécanismes de responsabilisation pour la mesure du rendement et l'établissement de rapports des résultats dans le cadre du programme d'aide internationale.	4.1 Examen approfondi mettant en évidence les faits marquants et les domaines d'amélioration des orientations, ainsi que les recommandations visant à améliorer les orientations existantes.	4.1 YOD (YOS/GARce) avec le soutien de SXB, SRD	4.1 Mars 2025
4.2 Élaborer des options pour mieux soutenir les mécanismes de responsabilisation pour la mesure du rendement et l'établissement de rapports des résultats dans le cadre du programme d'aide internationale.	4.2 Options développées pour mieux soutenir les mécanismes de responsabilité pour la mesure du rendement et l'établissement de rapports des résultats dans le cadre du programme d'aide internationale.	4.2 YOD (YOS/GARce) avec le soutien de SXB, SRD, RRE	4.2 Avril 2025

Actions	Livrables / Résultats escomptés	Centre(s) de responsabilité (Direction générale / Direction)	Date cible
4.3 Mettre à jour et affiner les lignes directrices existantes afin de proposer des options et des stratégies claires pour la mise en œuvre de mécanismes de responsabilisation rigoureux pour la mesure du rendement et l'établissement de rapports des résultats dans le cadre du programme d'aide internationale.	4.3 Les lignes directrices améliorées comprennent des options pour la mesure du rendement et l'établissement de rapports des résultats. Des outils et des modèles conviviaux pour soutenir la mise en œuvre.	4.3 YOD (YOS/GARce) avec le soutien de SXB, SRD	4.3 Juin 2025
4.4. Organiser des séances de sensibilisation au sein des forums et des réseaux existants à AMC sur les orientations et les outils mis à jour pour la mesure du rendement et l'établissement de rapports des résultats au niveau du programme et du portefeuille afin de soutenir la mise en œuvre de mécanismes de responsabilisation rigoureux pour la mesure du rendement l'établissement de rapports des résultats dans le cadre du programme d'aide internationale.	4.4 Des séances de sensibilisation ont été organisées dans le cadre des forums et réseaux existants et des ressources documentaires ont été disséminées à l'intention du personnel.	4.4 YOD (YOS/GARce) avec le soutien de SXB, SRD	4.4 Juin 2025
4.5 Recevoir les réactions et les commentaires du personnel et des parties prenantes sur la facilité d'utilisation des orientations mises à jour (via la boîte de réception du la GARce gar.rbm@international.gc.ca et lors de séances de sensibilisation) ; et partager les réactions avec les directions responsables de l'élaboration des orientations.	4.5 Mise en œuvre d'orientations et d'outils améliorés ; partage du retour d'information avec les directions réactives.	4.5 YOD (YOS/GARce) avec le soutien de SXB, SRD	4.5 Juin 2025

Recommandation 5 :
Soutenir les projets dans les états fragiles et touchés par des conflits (EFTC) pour qu’ils restent pertinents en rationalisant les processus d’approbation des projets et en renforçant la flexibilité des accords de financement pour répondre à des crises inattendues.
Réponse de la direction et engagements
SGD, SXD et YOD sont d'accord avec la recommandation. Afin d'intégrer de la flexibilité dans les gabarits d'accords de financement pour soutenir des actions de réponse à des crises en temps opportun pour protéger les projets financés par AMC, le Centre d'expertise en subventions et contributions (SGD) a finalisé la clause de réponse immédiate en cas de crise en décembre 2024. Cette clause a été élaborée en étroite collaboration avec le Bureau de la transformation des subventions et contributions (SXD) et en consultation avec la Direction générale des opérations d'aide internationale (YOD). Cette clause a été incubée dans le cadre de l'Initiative de transformation des subventions et des contributions (ITSC) et a également été incorporée dans le gabarit d'accord de contribution de l'ADI. Le nouveau gabarit est désormais utilisé, ce qui garantit que la flexibilité correspondante est incluse dans les nouveaux accords de contribution. En outre, SGD a étendu l'application du nouvel outil aux projets opérationnels. Plusieurs activités ont eu lieu pour socialiser la nouvelle clause de réponse immédiate en cas de crise. Il s'agit notamment d'une présentation de lancement avec les chefs d'équipe de projet, d'une séance d'apprentissage conjointe avec la Direction des services à l'évaluation et de l'apprentissage (RRE) sur les nouveaux outils permettant de rendre les subventions et les contributions plus résistantes aux situations d'urgence, ainsi que d'une occasion d'échanger avec les membres du comité de la mesure du rendement et de l'évaluation (CMRE) sur les progrès et l'impact potentiel de la nouvelle clause pour le ministère. SGD a également élaboré et publié une note d'orientation sur le web en février 2025 afin d'aider les parties prenantes internes et externes à comprendre et à utiliser efficacement la clause. Le travail de rationalisation des processus d'approbation des projets est bien avancé dans le cadre de l'ITSC, dirigée par SXD. SXD a mené un examen approfondi des multiples processus de financement au sein d'AMC dans le but de créer un processus central pour toutes les S&C du ministère, et de rationaliser et d'optimiser les processus de gestion des S&C sur l'ensemble du cycle de financement, c'est-à-dire y compris les processus d'approbation des projets. SXD travaille en collaboration avec les responsables opérationnels respectifs et les autres utilisateurs concernés afin d'éclairer son examen et son optimisation. La première itération du processus de base unique pour toutes les subventions et contributions a été publiée en décembre 2024. SGD, SXD et YOD continueront à collaborer, y compris avec d'autres parties prenantes concernées au sein du département, afin de donner suite à la recommandation, comme indiqué dans les actions proposées ci-dessous.

Actions	Livrables / Résultats escomptés	Centre(s) de responsabilité (Direction générale/Direction)	Date cible
5.1 Explorer une plus grande flexibilité pour l’adaptation potentielle des projets, consistant avec le cadre de paiement de transfert, à la lueur des nouvelles réalités sur le terrain, y compris dans le cadre des approbations de projets.	5.1 SGD évaluera les possibilités de flexibilité supplémentaire, en consultation avec les parties prenantes internes, et, si une telle flexibilité est possible, élaborera une approche.	5.1 SGD	5.1 Mars 2027

Actions	Livrables / Résultats escomptés	Centre(s) de responsabilité (Direction générale/Direction)	Date cible
5.2 SXD, en collaboration avec YOD (YOS, YPS), s'appuiera sur le travail en cours dans le cadre de l'ITSC pour examiner le processus d'approbation des projets et sa rationalisation potentielle.	5.2 SXD, en collaboration avec YOD (YOS, YPS), poursuivra l'examen et l'optimisation des processus de gestion des subventions et des contributions, y compris ceux relatifs à l'approbation des projets. L'examen débouchera sur un processus de base rationalisé et plus flexible pour les programmes de subventions et de contributions dans l'ensemble d'AMC.	5.2 SXD en collaboration avec YOD (YOS, YPS)	5.2 Mars 2027